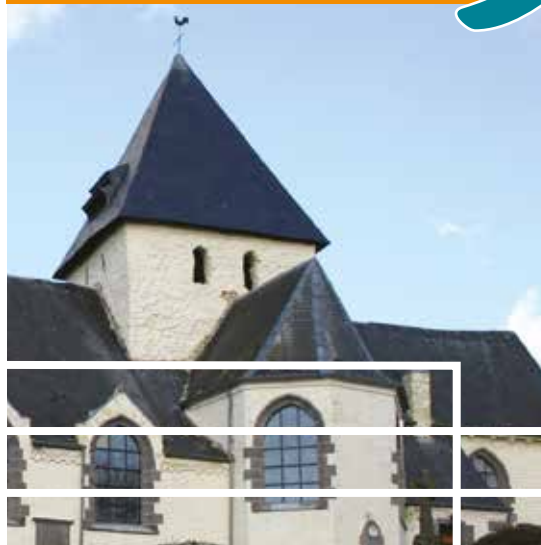


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Décembre 2022



n°192

sommaire



4
FRELON ASIATIQUE



5
TRAVAUX



7
BREVET PIÉTON

EDITO

La Paix, c'est ce que je vous souhaite à tous pour l'année qui vient.

Depuis quatre ans, nous avons surmonté, ensemble, des difficultés économiques, sanitaires et financières au sein de notre commune et cela en gardant le cap et en vue d'atteindre un objectif essentiel : le bien être de notre population.

Ces derniers mots ne sont pas choisis innocemment car cela devrait être le leitmotiv de chaque dirigeant quel que soit le niveau où il se situe.

Nous sommes actuellement dans une période anxiogène, développée par une situation de guerre, dont les populations belligérantes sont les premières victimes mais qui atteint également les plus faibles d'entre nous.

Une fois de plus, la cacophonie de nos dirigeants n'aide pas, la spéculation de certaines entreprises écœure, et ces deux réalités amplifient le sentiment de mal être qui n'est profitable qu'aux extrêmes.

A notre niveau, nous souhaitons qu'Ittre demeure

un petit havre de paix en continuant à mettre en œuvre des actions pour que chacun se sente bien dans notre commune.

Au cours de l'année qui vient, nous avons encore beaucoup de projets afin de parvenir à cet objectif.

Je me permets quand même de vous dévoiler un petit coin du voile : 2023 fera une place belle aux jeunes, c'est notre devoir, car une société qui ne s'intéresse pas à ses jeunes n'a pas d'avenir.

C'est sur ces notes positives que je vous souhaite une bonne fin d'année, que je vous invite à participer, en nombre, à nos multiples activités villageoises et, bien entendu, que je vous présente, au nom du Collège et du Conseil communal, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Des vœux de joie, de santé et surtout, vous l'aurez compris, de Paix.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre





QUELLES ACTIVITÉS ONT ÉTÉ PROPOSÉES AUX AÎNÉS EN 2022?

Les 5 derniers voyages, après les restrictions dues à la Covid, à savoir: Waterloo - Rocroi - Coxyde - Liège et Pairi Daiza ont vu la participation de **332 PERSONNES**.

La journée à Pairi Daiza était **intergénérationnelle** car 19 enfants ont pu accompagner leurs grands-parents.

Des agrès adaptés aux séniors ont été installés sur la pelouse à côté du Deli Traiteur, ceci dans le cadre du projet de parcours santé, il est évident que ces agrès « ne sont pas réservés exclusivement aux séniors ».



Une belle après-midi festive a été organisée à la

salle polyvalente le 11 octobre où 45 personnes ont pu écouter 71 extraits de chansons allant de 1938 à aujourd'hui, quel plaisir de pouvoir fredonner les paroles d'Annie Cordy, Adamo, Julos Beaucarne et Jacques Brel...

Les **séances de cinéma** programmées à Kinépolis Braine l'Alleud, un mardi par mois, attirent chaque fois une vingtaine de spectateurs ittrois, non seulement chacun reçoit une glace avant le film, mais un petit « goûter » après le film.

Un service « **aide bricolage** » existe. Régulièrement l'une ou l'autre personne fait appel à ce service pour effectuer « un petit bricolage »: chasse qui coule, joint de robinet à remplacer...

Un fois tous les 15 jours, le vendredi, une séance de « **gym douce** » a lieu à la salle de sports de Virginal. Une dizaine de personnes y participent...

Pour la Commission des aînés,
Arthur Deghorain



SENIORS AT THE MOVIES

Ticket: 10,95€
Séance dès 13h30



LE MARDI 13/12/2022

Informations et réservations:
Commission des aînés

Arthur Deghorain: **0475 59 86 05**



COLIS AUX AÎNÉS

L'Administration communale d'Ittre procèdera à la distribution de colis de Noël dans les salles communales suivantes :

- Ittre : le mardi 20 décembre 2022 de 8h30 à 12h. Salle Planchette (arrière de l'administration communale)
- Haut-Ittre : le mardi 20 décembre 2022 de 13h30 à 15h. Salle « Les Hauts du Ry-Ternel »
- Virginal : le mercredi 21 décembre 2022 de 8h30 à 12h. Salle Polyvalente

En vue d'éviter tous problèmes lors de la distribution, les habitants de l'entité répondant aux critères suivants seront invités à retirer leur colis :

- Les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans
- Les personnes porteuses de handicap ou invalides dès 66%, sur présentation préalable au Service Population, d'un document attestant leur handicap. Attention : ce document est à présenter au plus tard le vendredi 16 décembre 2022 – date limite.

Sur invitation de notre CPAS, les personnes les plus démunies seront également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Conscients des difficultés de déplacement de certaines personnes, la possibilité leur est offerte de faire enlever leur colis par une tierce personne, moyennant une autorisation écrite, signée de leur main, ainsi



que la présentation de la carte d'identité de l'ayant droit.

Nous vous informons que le minibus communal Trans'lttre est également à votre disposition : **0473/51.33.95**

Toutes les infos sur notre site internet et notre page Facebook ainsi qu'aux valves communales.

CONNAISSEZ-VOUS LA BOÎTE JAUNE?



Il arrive malheureusement qu'une personne isolée soit retrouvée inconsciente chez elle, donc dans l'impossibilité de donner des informations importantes et essentielles aux services de secours, police, pompiers, ambulanciers...

En collaboration avec ces différents services, il est proposé à toutes les personnes qui le souhaitent de placer **DANS LEUR FRIGO** une boîte jaune qui contiendrait **TOUS CES RENSEIGNEMENTS** : nom de médecin traitant, personne de contact, médicaments à prendre, groupe sanguin,...



Un auto-collant, placé sur la porte, à l'extérieur ou à l'intérieur, préviendrait les secours de la

présence de cette boîte jaune dans le frigo.

Pourquoi dans le frigo?

Car aujourd'hui, toutes les maisons possèdent un frigo, les secours ne devront donc pas chercher ailleurs pour trouver les informations nécessaires.

Une boîte jaune sera offerte aux séniors en même temps que le colis de Noël au mois de décembre.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez me contacter ou un autre membre de la commission des aînés.

Pour la commission des aînés, Arthur Deghorain (**0475 59 86 05**)

COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES SUR LE LONG TERME ?

La crise énergétique faisant, chacun se demande ce qu'il va pouvoir améliorer dans sa maison pour diminuer les factures. Chacun y va de sa petite astuce, mais bien souvent nous faisons déjà énormément de choses pour éviter le gaspillage.

Dans beaucoup de maison datant d'avant 1980, il faut passer à la vitesse supérieure et rénover...

Ceci a un coût !!!

C'est pourquoi la société wallonne du crédit social à mis en place «**Rénopack**».

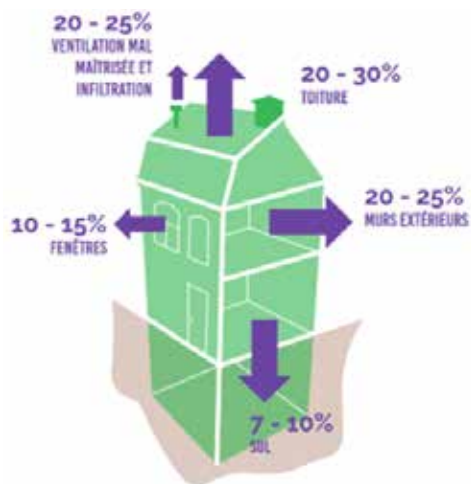
Le «**Rénopack**» est un prêt à tempérament à 0% pour réaliser vos travaux de rénovation pouvant, dans certains cas, ouvrir le droit à des primes. (De 1000€ à 60000€). La liste des travaux ou acquisitions est assez longue, mais vous pouvez entre autres financer un audit, procéder au remplacement de châssis, d'un toit, de l'isolation etc.

Pour tout renseignement : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-du-renopack>

ou

«Guichet énergie» à Braine le Comte :

067 56 12 21 (sur rendez-vous).



PAS D'AUGMENTATION DE LA TAXE DÉCHET.

Les communes sont obligées de répercuter le coût total du traitement des déchets (le coût vérité). En effet, après le calcul entre les dépenses et les recettes, nous devons avoir un résultat qui se trouve entre 95% et 105%.

Nous sommes à 95% d'après les chiffres prévisionnels de l'INBW.

Le collège a décidé de ne pas augmenter la taxe, et de donner un rouleau de sacs organiques à chaque ménage (2 pour les ménages de 5 personnes et +). Cette décision a été avalisée lors du Conseil du mois de novembre.

Ces sacs peuvent être utilisés pour y mettre vos déchets organiques, c'est à dire tous les déchets qui sont biodégradables rapidement: nourriture, os, marc de café...

Le but est de diminuer de manière conséquente la quantité de déchets dans les sacs « Blancs », qui ont déjà bien maigri depuis l'arrivée des PMC+.

Beaucoup d'entre vous n'utilisent pas les sacs à déchets organiques parce qu'ils possèdent un compost.

Sachez cependant que le sac organique pourrait vous servir pour y mettre les os, restes de viandes, d'assiettes ou coquilles diverses.

D'autres ne les utilisent pas pour des raisons de solidité du sac.

Sachez que ceux-ci seront plus résistants à partir de janvier 2023.

Ils coûteront 0.40 €/le sac.

Continuons à trier, ensemble ...

Et nous arriverons au 90 kg/hab/an d'ordure ménagère.



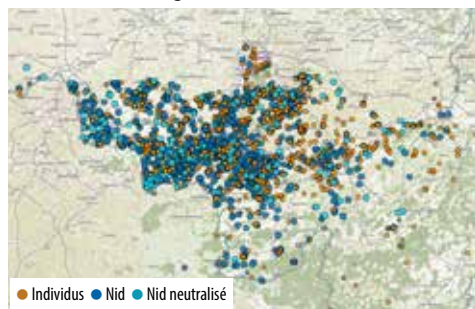
LE FRELON ASIATIQUE : UNE ESPÈCE INVASIVE

Introduit accidentellement près de Bordeaux, le frelon asiatique a colonisé **plus de 80%** du territoire français en 15 ans.

En 2016, un premier nid de frelons asiatiques a été découvert en Wallonie dans la région de Tournai. Depuis, sa progression n'a cessé de croître.

Cet insecte **menace directement les abeilles** auxquelles il fait une chasse sans merci.

C'est pourquoi il est considéré comme une espèce invasive et fait l'objet d'un suivi particulier par l'administration régionale.



Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique a l'aspect d'une grande guêpe très foncée. Il est un peu plus petit que le frelon européen.



Quels risques pour l'homme ?

Malgré sa taille qui peut paraître impressionnante, le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme. Sa piqûre est occasionnelle et n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe bien que plus douloureuse (dard plus long). Une attaque massive peut toutefois survenir à proximité immédiate du nid. On doit donc éviter à tout prix de s'approcher des nids !

Le frelon asiatique construit des nids de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 cm, qui peuvent abriter plusieurs milliers d'individus.

Ces nids comportent une petite ouverture latérale située à mi-hauteur.



Les nids sont le plus souvent situés assez haut dans les arbres (plus de 10 m), mais aussi sur les bâtiments et sur d'autres supports.

Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée.

La destruction des nids reste la méthode la plus efficace pour diminuer localement les effectifs et freiner la progression du frelon asiatique. Leur détection est malheureusement difficile car les nids

sont souvent bien cachés par les feuilles des arbres.

La chute des feuilles est donc une occasion à saisir pour le repérage des nids.

Par ailleurs, le lierre, qui commence à fleurir, est très apprécié de divers insectes butineurs, notamment le frelon asiatique.

Que faire si vous repérez un nid ?

En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cette destruction est très dangereuse. Elle ne peut être réalisée que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Pour 2022, une **demande de destruction gratuite des nids de frelons asiatiques peut être introduite** via un formulaire d'encodage auquel vous pouvez accéder via ce QR code:

Veillez à bien mentionner l'emplacement et la hauteur du nid en commentaire.

Source: <http://biodiversite.wallonie.be>



LA COMMUNE RECRUTE

Vous souhaitez travailler pour la commune?

N'hésitez pas à consulter notre site internet !

<https://www.ittre.be/ma-commune/services-communaux/ressources-humaines/travailler-pour-la-commune>



Les offres d'emploi en cours:

- Avis de constitution d'une réserve de recrutement pour le service extrascolaire (H/F/X)
- Avis de constitution d'une réserve de recrutement pour le service nettoyage (H/F/X)



SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE



Connaissez-vous le service de «Soutien à la réussite scolaire»? Ce service, organisé depuis 2004 par l'administration communale a déjà permis à de nombreux étudiants, du primaire, du secondaire (et même, occasionnellement du supérieur) de s'en sortir face à l'une ou l'autre difficulté rencontrée au cours de leur parcours scolaire ...

En effet, le service offre aux élèves et aux étudiants la possibilité d'obtenir une aide individuelle à un tarif très accessible.

Vous souhaitez en savoir plus?

N'hésitez pas à consulter le site internet communal (accessible directement via ce Qr Code) ou à téléphoner au service



extrascolaire en formant le **067/79.43.38**.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de professeurs ?

Contactez-nous afin de connaître les conditions en formant le **067/79.43.38**



LES TRAVAUX DU MOIS DE NOVEMBRE

PEINTURES À LA SALLE POLYVALENTE:



Le service travaux a repeint la salle polyvalente, s'en suivront les couloirs et le bar.

RUE LAVERLAND



Le service travaux a réalisé la pose d'avaloirs, de caniveaux et de bordures dans le bas de la rue Laverland afin de réduire la problématique liée aux intempéries.

PLANTATION À LA RCA :

À la suite des coulées de boues, le service travaux a réalisé l'aménagement et la plantation de cotonéasters le long du terrain de Hockey de la RCA, le tout sur une superficie de 1200m².



Ils ont commencé par préparer le terrain, retirer les anciennes bâches, et refaire la pente. Après a commencé la pose de la bâche biodégradable

Et pour finir, la plantation de 1100 «cotonéasters dammeri».



COLLECTEUR DE HAUT-ITTRE :



Les travaux du collecteur de Haut-Ittre se terminent avec l'asphaltage. Nous avons donc la rue Warchay qui a été asphaltée en couche finale ce 17/11, s'en suivront la rue aux cailloux et les jonctions rue de Schoot et rue du Patriote. Les abords

des sentiers ont été également ressemés.



La jonction du collecteur entre la RN 280 et la rue Warchay est en cours. Pour ce faire, un fonçage est réalisé sous la RN280 permettant de ne pas ouvrir la voirie.



WALLONIE EN FLEURS

Cette année, la commune a participé au concours Wallonie en fleurs avec une vingtaine d'autres communes.



Wallonie en fleurs

Le but de ce concours est de classer les communes avec un nombre de fleurs allant de 1 à 3.

La commune est alors inspectée par un jury qui définit le «score» sur base de plusieurs critères tels que: la diversité, les cimetières nature, l'originalité, la valorisation des déchets, la gestion de l'eau, etc ...



La remise des prix a eu lieu à Namur ce 10 novembre et la commune d'Ittre à obtenu **deux fleurs** ainsi qu'un chèque en bois de 750€ qui nous permettra d'acheter des plantations pour le prochain concours qui aura lieu en 2025.

GARDE HIVERNALE

En cas de verglas et de neige, nous rappelons aux riverains qu'**il leur incombe de déneiger le trottoir délimitant leur propriété.**

Il est également important de rappeler qu'il est nécessaire de laisser **un passage 3.5 m en voirie** pour permettre le déneigement (passage de la lame à neige).





LES ACTIVITÉS DE LA RCA SPORT'ITTRE

PADEL : LA NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE DE SPORT ITTRE



Depuis plusieurs semaines, un chantier d'envergure est en cours sur le site du complexe sportif de Virginal. Après des mois de travail et de réflexions, les deux terrains couverts de padel sont sortis de terre. Vous souhaitez plus d'informations sur cette nouveauté ittroise ? Vous les trouverez sur notre site web (www.sport-ittre.be).

DES CHÈQUES SPORT DE 30 € POUR LES 4-18 ANS

Le Collège Communal a décidé de réitérer l'octroi des chèques sport pour les jeunes de 4 à 18 ans. Soucieux de promouvoir le sport et d'encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive sur le territoire de la commune, le Collège octroiera des chèques sport d'une valeur de 30 € pour les jeunes âgés de 4 à 18 ans pour cette saison 2022-2023. Cette aide pourra être obtenue si le jeune est domicilié à Ittre et s'il est en ordre de cotisation pour cette saison au sein d'un club ittrois. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur www.sport-ittre.be

VACANCES D'HIVER : STAGES DE KARATÉ ET DE FUTSAL

Durant les vacances de Noël, le hall omnisport de Virginal accueillera des stages pour enfants. Une semaine de karaté (du 26 au 30 décembre) sera organisée par le Karaté Club



Mawashi Virginal et une semaine de futsal (du 2 au 6 janvier) sera organisée par le MFC Futsal Academy. Retrouvez plus d'informations sur notre site web (www.sport-ittre.be).

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



L'équipe de Sport Ittre vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2023 pour de nouvelles aventures sportives !

Contactez-nous : sportittre@ittre.be – 067/79.10.34
www.sport-ittre.be - www.facebook.com/rcasportittre



UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ !



Les élèves des écoles communales d'Ittre et de Virginal ont participé cette année encore à l'Opération Boîtes à Kdo, organisée par la Fabrique de Soi, à Tubize.

Il s'agissait de récupérer des boîtes à chaussures «standard» et de les transformer, seul ou à plusieurs, en véritables boîtes à surprises et cadeaux. Celles-ci sont offertes dans le cadre des fêtes de fin d'année à des enfants âgés de 1 à 18 ans.

Les jeux, livres et objets pouvaient être neufs ou de seconde main en parfait état. Les enfants ont pris soin de remplir les boîtes comme si c'était pour leur

meilleur ami et ont ajouté des petits mots doux qui feront certainement plaisir à leur destinataire.

C'est une belle occasion pour nos élèves de faire preuve de solidarité et de gentillesse, et d'offrir un peu de bonheur à des enfants ayant des contextes familiaux difficiles ou placés dans des centres d'accueil.

Le contenu des boîtes était diversifié, de qualité et ludique ! Les enfants se sont mobilisés avec enthousiasme et ce sont au total **130 boîtes pleines de trésors qui ont été récoltées !**

Nous remercions beaucoup les élèves et leurs parents pour leur générosité et leur mobilisation!



DONNERIE «SPÉCIAL ENFANTS»

Ce samedi 26 novembre 2022, a eu lieu la première donnerie « spécial enfants ».

Le principe des donneries, qui est de donner une deuxième vie à tout une série d'objets et d'éviter la sur consommation afin de diminuer les déchets inutiles, est essentiel ...

Mais pas seulement !

A l'approche des fêtes, et dans un contexte économique difficile, la solidarité aura permis à certains enfants de recevoir un magnifique cadeau pour les fêtes.



Le grand saint était de la partie et il a écouté tous les souhaits des bambins présents.

Les enfants étaient « tout sourire » et, comme chacun le sait, un sourire ou un câlin d'un enfant n'a pas de prix.

Un grand merci pour l'aide des bénévoles qui répondent toujours présentes.



Nous remercions aussi les généreux donateurs d'Ittre et d'ailleurs pour ces nombreux jouets et vêtements pour enfants.

PLACE AUX ENFANTS 2022



En octobre, les petits citoyens ittois de 8 à 12 ans sont partis à la découverte de quelques entreprises et services de leur commune.

Un grand merci à nos partenaires de cette année :

- La Zone de Police Ouest BW
- Boucherie Pascal Tassignon
- Ferronnerie Gascard G.S.C.
- Bibliothèque de Virginal
- Equinoa – refuge pédagogique



2^{ÈME} CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE)

Le CCE poursuit son chemin avec une 2^{ème} réunion très riche en échanges. Nos jeunes conseillers avaient tellement d'idées qu'il a fallu faire un peu de tri.



Ils ont donc sélectionné les meilleurs projets ! Lors de la prochaine réunion, ils apprendront à formuler une demande officielle à une autorité.



LE BREVET PIÉTON.



De plus en plus d'enfants se rendent à pied à l'école.

C'est dans ce cadre que l'école Communale de Virginal a répondu à l'appel à projet « **Brevet Piéton** » afin d'aider les élèves à acquérir les bons réflexes pour leur sécurité.

Le Brevet du Piéton aidera les élèves de 4^{ème} primaire à analyser les situations de circulation et à sélectionner les bonnes informations afin de se déplacer en sécurité à pied. Ils apprendront à se déplacer dans des situations complexes telles que la traversée en carrefour, entre des voitures stationnées, ...



Le projet se déroulera en plusieurs étapes :

- Une formation théorique donnée aux enseignants par «Tous à pied»;
- Une formation théorique et pratique donnée par l'enseignant.e en classe et dans la rue ;
- Au moins une séance d'exercices donnée par l'enseignant.e ;
- Deux séances d'exercices dans la rue.
- Une séance pour le passage du brevet, avec l'accompagnement de «Tous à pied».



Le passage du Brevet est prévu pour le 19 janvier 2023



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

UN PEU DE CLARTE !

Depuis le 1er novembre, l'éclairage public est éteint à l'itre entre minuit et 5h. Ce sera le cas jusqu'au 31 mars 2023 pour économiser l'énergie !

C'est Ores, notre fournisseur d'électricité qui nous l'a proposé en adressant un courrier à notre commune précisant que « Concrètement, pour votre entité, cela représenterait une économie estimée à 93 MWh sur la période visée, soit 9680 € par mois (soit 48400 € sur la période), sur base du prix moyen actuel de l'énergie (523,56 €/MWh TVAC*) ». Notre bourgmestre a accepté la proposition d'Ores.

Nous pensons que c'est une bonne décision car il est prouvé que cette lumière artificielle consomme une énergie énorme, qu'elle émet beaucoup de Co2, qu'elle peut être mauvaise pour notre sommeil et notre santé et qu'elle perturbe l'environnement et la biodiversité.

Cependant, à certains endroits, elle peut sauver des vies !

C'est pourquoi, avant la proposition d'Ores, lors du conseil communal de juin, nous avions déjà demandé que notre commune étudie au plus vite la question. Où éteindre ? Où maintenir de l'éclairage pour assurer notre sécurité ?

Nous avons obtenu une réponse positive rare regroupant majorité et minorité : vote pour à l'unanimité !

Voici un extrait du Procès Verbal de ce conseil communal : « Nous proposons au vote du conseil communal d'entamer une réflexion approfondie sur l'éclairage public communal (sécurité, santé, biodiversité, environnement, économie d'énergie et budgétaire). Pour l'échevinne de l'environnement et de l'énergie, F. Mollaert, une étude technique et financière s'impose. Pour le bourgmestre C. Fayt, le collège est favorable à la réalisation d'une étude. »

Quatre mois plus tard, au conseil communal d'octobre, nous avons donc voulu savoir ce qui se passera après la mesure d'urgence proposée par Ores. L'étude que nous avons demandé en juin est-elle entamée ? Où éteindre ? Où maintenir allumé ? La réponse : « on y verra plus clair au mois de mars... »

Nous pensons qu'il y a urgence et que ce dossier devrait être prioritaire comme chaque dossier concernant la transition écologique et sociale qui reste notre axe de réflexion lors de chaque discussion en conseil communal pour encore et toujours plus de clarté dans la gestion de votre commune.

> Pour le groupe Pacte, Pol Perniaux



APPEL AUX CANDIDATS: CONSEILS CONSULTATIFS

Il reste des places au sein des conseils suivants:

- Conseil consultatif de la mobilité réduite
- Conseil consultatif de la solidarité internationale,
- Conseil consultatif des affaires sociales et des assuétudes
- Conseil consultatif des aînés
- Conseil consultatif du bien-être animal
- Comité de pilotage du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat)

Vous êtes intéressé(e)s par ces matières et vous habitez Ittre? **N'hésitez plus, notre commune a besoin de vous !**

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
info@ittre.be ou
Commune d'Ittre, rue Planchette n°2 - 1460 Ittre.



AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal d'Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit par téléphone au **067/79.43.25**,
- soit par mail via **population@ittre.be**
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune:

www.ittre.be

ou via ce QR-CODE:



Nous vous remercions
d'avance



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



BELDRIVE: DEMANDEZ VOTRE PERMIS EN LIGNE !

Depuis le lundi 17 octobre 2022, les citoyens et citoyennes peuvent introduire leur demande de permis de conduire provisoire 18 mois (M18 - sans guide) en ligne, via l'application BelDrive.

Cette application permet de se déplacer une seule fois à la commune pour obtenir son permis de conduire



Le citoyen peut se connecter sur le site internet : <https://beldrive.apps.mobilis.fgov.be/> ou avoir accès à

l'application BelDrive via son smartphone en scannant le QR Code :

La demande est complétée par le citoyen ou la citoyenne en ligne mais la délivrance du permis devra se faire impérativement en personne pour être sûr de remettre le document à la bonne personne. En effet, un contrôle visuel est nécessaire. Aucune procuration ne sera donc acceptée.

Le paiement du permis commandé en ligne se réalise, lors de son retrait, à l'Administration communale.



ÉTAT CIVIL : du 21/10/2022 au 10/11/2022

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via population@ittre.be.

NAISSANCES

GOOSSENS CHARLIE née le 03/10/2022

DÉCÈS

BECQ GEORGETTE (23/03/1926 – 27/10/2022)

BONNEVILLE ARMAND (18/01/1927 – 29/10/2022)

LAMBERT ETIENNE (05/06/1965 – 29/10/2022)

LECLERCQ LUCIENNE (03/11/1935 – 29/10/2022)

LANIAU GILBERTE (04/08/1934 – 31/10/2022)

HAGE STANISLAS (29/02/1928 – 02/11/2022)

CORNIL ANNIE (10/07/1958 – 03/11/2022)

DAENEKYNDT JEAN (09/10/1940 – 03/11/2022)

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

13 DÉCEMBRE 2022
À 19H00

SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
GRAND PLACE, 2 - ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**